

0230020X  
ACADEMIE DE LIMOGES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN  
10 PLACE MOLIERE  
23000 GUERET  
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 63

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2023

Réuni le : 27/01/2023

Sous la présidence de : Olivier Derouin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention HIERO : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec la Fédération Hiero Limoges ayant pour objet la participation des élèves de l'établissement au concert pédagogique "Du son pour l'audition : musiques, sciences et santé" le 15/05/2023 à la Guéretoise de spectacle selon les modalités jointes en annexe. Le lycée Bourdan prend en charge une participation aux frais d'un montant de 250.00 € via la plateforme Pass Culture.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0